la cgt
U.S.R 13
RETRAITÉS

Pour une évolution vers la gratuité,

pour les usagers des transports en commun

31 villes françaises, et une quarantaine dans le monde ont fait le choix de la gratuité des transports.

Cela ne dépend pas de la couleur des villes, mais d'un choix économique, écologique et sanitaire.

Les retombées positives sont multiples et le phénomène prend de l'ampleur. Niort et Dunkerque installent à leur tour la gratuité.

Dans notre espace métropolitain, le Pays d'Aubagne et de l'Etoile, a adopté cette gratuité à la satisfaction de tous les usagers, même par les opposants de la première heure.
Depuis la mise en place de cette gratuité, la fréquentation a été multipliée par 3.

Depuis janvier 2016, avec la mise en place de la métropole, celle-ci devient l'entité organisatrice des transports en commun. La RTM est devenue Régie des Transports Métropolitains et non plus de Marseille.

Depuis cette mise en place, 2 revendications, issues des réunions tenues sur la gratuité des transports, émergent et deviennent urgentes à concrétiser :

1) Immédiate : ½ tarif pour tous les retraités de la métropole, comme à Marseille
2) Nous exigeons que la Métropole demande à RTM de mettre en œuvre la gratuité des transports collectifs sur l'ensemble du territoire métropolitain.

NOMS	ADRESSES	SIGNATURES